



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

zones sensibles

Question écrite n° 97564

Texte de la question

Mme Laure de La Raudière interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les effectifs dans les classes situées en réseau d'éducation prioritaire (REP). En effet, alors que des moyens supplémentaires devraient être mis à disposition des établissements classés en REP, il apparaît que certaines classes d'écoles primaires dépassent les 25 élèves par classe. Aussi elle souhaiterait savoir, pour chaque niveau d'établissement situé en REP (maternelle, primaire, collège, lycée), quel est le nombre maximum d'élèves par classe.

Données clés

Auteur : [Mme Laure de La Raudière](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97564

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juillet 2016](#), page 6505

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)